

# Parents, un nouveau service en ligne Petite Enfance, simple, rapide et efficace !



Vous êtes parents d'un jeune enfant et vous souhaitez un accueil individuel ou collectif ?

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) facilite vos démarches de pré-inscription sur tout le territoire, grâce à un nouveau service en ligne : [www.e-services.mulhouse-alsace.fr](http://www.e-services.mulhouse-alsace.fr)

Ce service vous permet dorénavant de faire une demande de pré-inscription en accueil collectif dans les six mois avant la date d'entrée souhaitée.



# Service en ligne Petite Enfance : mode d'emploi

[www.e-services.mulhouse-alsace.fr](http://www.e-services.mulhouse-alsace.fr), rubrique Petite Enfance

## La pré-inscription en 5 étapes\*

- ➊ À l'aide d'une adresse mail et d'un mot de passe, créez votre compte puis rendez-vous sur l'espace Petite Enfance.
- ➋ Choisissez entre un accueil individuel ou collectif. En cas d'accueil collectif, quatre vœux dans différentes structures sont possibles. Complétez le planning et les horaires de votre choix.
- ➌ Plusieurs dates de rendez-vous dans un point Réseau Petite Enfance (RPE) vous sont proposées : à cette occasion, un professionnel de la petite enfance évalue vos besoins de garde, les complète le cas échéant, puis les valide.
- ➍ En cas d'accueil collectif, vos vœux sont transmis aux structures choisies qui vous apporteront une réponse sous dix jours.
- ➎ Vous avez un délai de quinze jours pour effectuer votre choix et prendre contact avec l'établissement.

À tout moment, vous pouvez suivre en ligne l'état et l'évolution de votre demande à partir de votre compte.

*\*Si vous n'avez pas accès à Internet, vous avez la possibilité d'effectuer cette démarche dans l'un des sites du Réseau Petite Enfance.*



Informations : 03 89 32 58 72

Pôle Éducation et Enfance - 11 avenue du Pdt Kennedy - Mulhouse

  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION